



# Avis au Public

## Enquête de commodo incommodo

Le collège des bourgmestre et échevins

Vu le compromis de vente du 26 février 2025 d'après lequel Monsieur Hecker Richard de Sinspelt (Allemagne) vend à la commune de Berdorf treize parcelles de haies et broussailles inscrites au cadastre de la commune de Berdorf, section A «Bollendorf-Pont», aux lieux-dits «In den Stecken», «Im Mueckenberg» et «Beim Scheierchen» d'une surface totale de 120,24 ares.

Considérant que cette vente est réalisée dans un but d'intérêt public en vue de l'intégration des parcelles dans la forêt communale et pour pouvoir exécuter des travaux de sécurisation le long de chemins de randonnée.

Fait appel aux habitants de la commune de Berdorf qui croient avoir un intérêt direct dans l'affaire de présenter leurs objections éventuelles à l'encontre de cette vente au collège du bourgmestre et échevins et ceci **avant le 2 avril 2025 au plus tard**.

Berdorf, le 19 mars 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le Secrétaire,  
(contreséant art. 74 loi communale)

Claude OE



Le Bourgmestre,

Joé NILLES